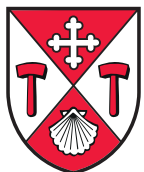


Dorén

JOURNAL D'INFORMATIONS OFFICIELLES
DE LA COMMUNE DE DORÉNAZ
N°04 / 05.2024

Info



Assemblée primaire et bourgeoisiale

Nous vous rappelons que notre Assemblée primaire et bourgeoisiale aura lieu le **mercredi 19 juin 2024 à la salle de la Rosière à 20h00.**

Le moment venu, vous trouverez toutes les informations sur notre site internet www.dorenaz.ch, sur l'application de la Commune ou au pilier public. Nous espérons vous retrouver nombreux à cette Assemblée, pour ce moment toujours riche d'échanges et de partages.

Retour sur l'Assemblée primaire extraordinaire du 28 février 2024

Préambule et Contexte

La révision du Règlement sur les Eaux à Evacuer (REE) était motivée par les exigences de notre Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) établi en 2017, et par les directives de l'État. La législation fédérale et cantonale impose une protection stricte des ressources hydriques, englobant l'épuration des eaux usées, l'infiltration des eaux pluviales, et la gestion des rejets industriels.

Les communes sont tenues d'assumer tous les coûts associés à l'assainissement public, justifiant ainsi la nécessité de taxes adéquates pour financer ces services tout en garantissant la

qualité des prestations offertes aux abonnés.

Contenu du nouveau Règlement

Le nouveau REE, élaboré selon la réglementation-type cantonale, détaille les responsabilités et tâches communales, les modalités de raccordement aux réseaux publics, et les prescriptions techniques spécifiques. Il introduit également une structure tarifaire plus précise, basée sur des principes d'équité et d'égalité de traitement, pour les taxes de raccordement et d'utilisation. Ces taxes sont réparties entre une taxe unique de raccorde-

ment et une taxe annuelle d'utilisation, cette dernière divisée en une part fixe et une part variable selon les besoins des abonnés.

Acceptation par l'Assemblée primaire extraordinaire

Après une séance d'information publique, l'Assemblée a voté en faveur de l'acceptation du nouveau Règlement sur les Eaux à Evacuer par tous les membres présents moins une abstention, lors de sa réunion du 28 février 2024.

Cette décision témoigne de la compréhension de la population quant à l'importance de ces modifications régle-

mentaires pour garantir une gestion efficace et durable de nos ressources hydriques.

Prochaines étapes

Le Conseil communal travaille activement à la finalisation du Règlement sur l'approvisionnement en eau potable, actuellement en cours de préavis avant d'être soumis à une prochaine Assemblée primaire. L'adoption de ce Règlement viendra compléter la modernisation de nos réglementations liées à l'eau, renforçant ainsi notre capacité à assurer une gestion efficace et équilibrée de cette ressource vitale pour notre communauté.

La Giettaz : un été de travaux pour un hameau embelli

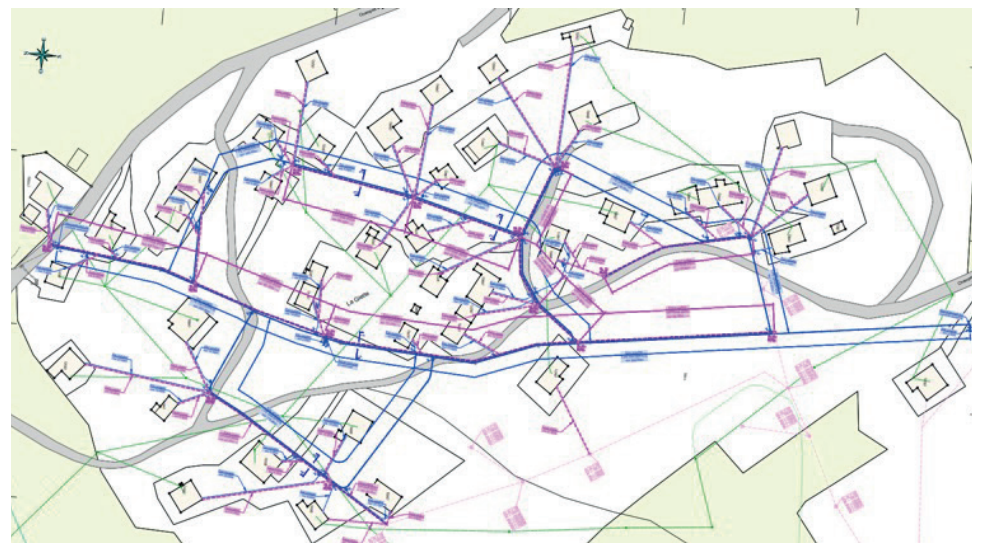
À La Giettaz, l'été prochain sera marqué par de grands travaux d'infrastructure. La municipalité a pris la décision de regrouper les grands chantiers (notamment ceux concernant les réseaux d'eau et d'égouts) sur une seule saison estivale, une mesure saluée par la quasi-totalité des résidents. Ce projet ambitieux, dirigé par la Commune, vise à simplifier la gestion tout en minimisant les efforts et les coûts pour obtenir un résultat optimal.

Les habitants de La Giettaz soutiennent massivement cette initiative, reconnaissant l'opportunité de moderniser leur hameau tout en minimisant les désagréments. Le choix de réaliser ces travaux pendant une seule saison a été délibéré afin de limiter les perturbations dans la vie quotidienne des résidents et de préserver l'attractivité

touristique de la région les prochaines années.

Cette démarche collective, portée par la municipalité, témoigne de l'engagement de la communauté envers l'amélioration de son cadre de vie et la préservation de son patrimoine. En prenant en charge la gestion de ces chantiers, la Commune, même si elle n'est pas à l'abri d'un imprévu en cours de travaux, s'assure de mener à bien ces projets avec efficacité et dans les délais impartis, tout en garantissant une coordination optimale entre les différents intervenants.

De plus, cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'obligation légale pour les résidents de se raccorder aux égouts, conformément à la législation fédérale en matière d'assainissement. Ainsi, cet été marque non seulement un



Plan des canalisations en phase d'avant-projet

tournant décisif pour La Giettaz en termes de rénovation urbaine, mais également une étape cruciale pour la mise en conformité avec les normes environnementales en vigueur.

Grâce à cette vision commune et à

l'effort collectif, La Giettaz s'apprête à vivre une période de grandes transformations qui promettent de lui insuffler un nouvel élan pour les années à venir. Les résidents pourront continuer longtemps à dire : « Il fait bon venir à La Giettaz ! »

Déchetterie à Vernayaz



Comme décidé lors de l'Assemblée primaire du 13 décembre 2023, la déchetterie de Dorénaz a fermé ses portes le 31 mars dernier.

Depuis lors, nous nous déplaçons chez notre voisine, la Commune de Vernayaz, pour déposer nos encombrants et les autres déchets qui ne sont pas collectés dans les différents éco-points de Dorénaz (branchages, électroménager...)

Les premiers retours que nous avons eus sur les passages des Diablerains à Vernayaz sont très positifs. Nos concitoyens apprécient notamment les horaires d'ouverture plus étendus qu'ils ne l'étaient auparavant, ainsi que l'accueil chaleureux qui leur est réservé. Les déchets qui étaient jusque-là recoltés dans les points de collecte de notre Commune continuent d'ailleurs à l'être (à l'exception d'une benne à papier Vers-l'Etôt qui a été supprimée). Un bruit a notamment circulé selon lequel la benne à gazon de La Baude serait appelée à disparaître. Cette rumeur est infondée : il est prévu qu'elle subsiste. Nous rappelons toutefois qu'elle n'est destinée qu'à accueillir les déchets de la tonte de pelouses. Les autres déchets du jardin (branchages, déchets secs) doivent être déposés à la déchetterie de Vernayaz.

Nous comptons sur vous pour continuer à trier vos déchets selon les règles en vigueur. Un tri strict permet

de mieux valoriser nos déchets, de ménager les ressources naturelles, de réduire la consommation d'énergie et de sauvegarder l'environnement. Chacun peut y apporter sa contribution. A cet égard, la déchetterie de Vernayaz dispose d'ailleurs d'un compacteur pour le papier, qui lui permet de réduire grandement le volume de papier à éliminer.

Aidez-nous à maintenir les éco-points propres afin qu'ils restent agréables à utiliser pour tout le monde !

Les bennes sont pleines ? Merci de vous déplacer jusqu'aux bennes suivantes dans les environs. Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser des sacs ou des déchets sur le sol. Songez aux personnes qui doivent ramasser ce qui est déposé au pied des bennes et aux déchets emportés par le vent.

Pensez également au voisinage. Pour limiter les nuisances sonores, évitez de déposer vos déchets avant 7h00 et après 20h00, ainsi que les dimanches et jours fériés. Des contrôles sont régulièrement effectués et des amendes sont prononcées en cas de non-respect. Tout dépôt sauvage (hors des lieux de collecte), y compris à côté des bennes, est interdit.

Le Conseil communal examine les

possibilités d'améliorer l'offre en matière d'éco-points. Il espère pouvoir communiquer rapidement de bonnes nouvelles sur ce dossier. De même, les réflexions sur la future déchetterie de Dorénaz se poursuivent, en collaboration avec les tiers intéressés.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet ou auprès de notre administration au tél. 027 / 764.16.48. N'hésitez pas à poser vos questions.

Grâce à votre participation active, pour l'année 2023, nous avons incinéré :

- 119 tonnes d'ordures ménagères

et nous avons recyclé :

- 58 tonnes de papier mélangé
- 58 tonnes de déchets verts
- 57 tonnes de bois
- 45 tonnes de verre
- 43 tonnes d'incinérables
- 40 tonnes d'inerte

Nous vous encourageons à poursuivre les efforts de tri entrepris jusqu'à ce jour.

Association des parents d'élèves d'Evionnaz, Dorénaz, Collonges

L'association des parents d'élèves d'Evionnaz, Dorénaz, Collonges (APEEDC) a regroupé les forces des trois communes en 2015, suivant en cela la structure de l'Association scolaire intercommunale (ASI). Elle organise, entre autre chose, des ateliers jeux un mercredi par mois durant l'hiver ainsi que le passeport vacances en été. Ce dernier se déroulera cette année du 15 au 19 juillet 2024 et du 5 au 9 août 2024.

> Dès cette année, les inscriptions se feront uniquement via le site internet de l'association www.apeedc.ch



Le Comité : De gauche à droite: Kathleen Mottet membre, Biollay Isabelle Présidente, Tacchini Sylvie Secrétaire, Bagnoud Gaëlle trésorière, Eggertswyler Annick membre.

Robert et Philippe

Déchetterie, période de transition

Depuis le 1^{er} avril, les Diablerains sont les bienvenus à la déchetterie de Vernayaz où ils sont un peu en terrain connu. M. Robert Gay, « notre Robert », qui a œuvré pour notre défunte déchetterie pendant près de 15 ans, est présent pour faire la transition avec M. Philippe Morisod en avril et mai de cette année.

Nous profitons de vous rappeler qu'il est préférable de trier vos déchets avant de les amener. Néanmoins, tous deux se feront un plaisir de vous orienter si vous avez des difficultés à choisir le container adéquat et ils prendront le temps nécessaire pour répondre à vos questions avec le sourire et l'amabilité qui les caractérisent. Les habitués retrouveront également un petit coin « rencontre et discussion conviviales », histoire de faire de ce passage presque obligé un moment sympathique où l'on refait le monde... M. Morisod a également aménagé un

endroit spécifique pour y déposer des choses, tel que livres, jouets, petits outils... qui sont en bon état et qui méritent une deuxième vie.

Tout comme M. Gay, M. Morisod est employé de Retripa SA. Il travaille depuis deux ans à la déchetterie de la Commune de Vernayaz. Il poursuivra cette activité encore quelques années alors que M. Gay, à bientôt 80 ans, prendra une retraite bien méritée après cette période de transition.

La Commune de Dorénaz lui présente tous ses meilleurs vœux pour la suite et le remercie chaleureusement pour toutes ces années passées au service des Diablerains.

La Commune de Dorénaz remercie également M. Philippe Morisod pour le bon accueil qu'il fait et fera encore à nos habitants, avec lesquels nous lui souhaitons une agréable et fructueuse collaboration.



Robert Gay



Philippe Morisod

Chasse aux oeufs, deuxième édition



Forte du succès remporté lors de la première édition, la commission AJC a retenté l'expérience cette année. Les enfants étaient au rendez-vous pour la deuxième édition de la chasse aux œufs. La météo, bien qu'incertaine ce jour-là, n'a pas refroidi l'ardeur et l'enthousiasme des petits.

Un petit verre à la main, les parents attendaient le retour de leurs enfants, les poches remplies de trouvailles colorées qu'ils ont pu échanger contre un lapin en chocolat. Merci à tous d'avoir participé et, qui sait, peut-être à l'année prochaine ? Barbara Panziera, AJC



Vous cherchez une activité stimulante pour vos enfants le mercredi après-midi ? Ne cherchez plus !

Les cours de théâtre pour les jeunes, dirigés cette année par M. Thomas Reynard, sont une occasion unique pour les enfants de 7 à 17 ans de découvrir et d'explorer le monde merveilleux du théâtre, directement dans notre charmant village de Dorénaz. Chaque semaine, les mercredis après-midi, les jeunes artistes ont la chance de se réunir et de développer leur créativité, leur confiance en soi et leurs compétences sociales à travers des exercices ludiques, des jeux et des activités théâtrales adaptées à leur âge. Nos élèves explorent un large éventail de techniques théâtrales tout en s'amusant.

Mais ce n'est pas tout ! En plus des cours hebdomadaires, les enfants auront l'opportunité de briller sur scène lors d'un spectacle de fin d'année. C'est l'occasion parfaite pour nos jeunes acteurs de mettre en pratique tout ce qu'ils ont appris, de partager leur talent avec leurs proches et de

contribuer à la promotion de l'art et de la culture du village. Le spectacle de cette année se déroulera les 14 et 15 juin. Plus d'informations suivront. Les cours de théâtre offrent bien plus que des compétences artistiques. Ils permettent aux enfants de développer leur expression personnelle, d'apprendre à travailler en équipe et de cultiver leur imagination de manière amusante et enrichissante.

Alors, si vous cherchez une activité passionnante pour vos enfants, ne manquez pas cette occasion unique ! Inscrivez-les dès maintenant et laissez-les découvrir le plaisir de jouer, de créer et de s'exprimer sur scène. Rejoignez-nous pour une aventure théâtrale inoubliable !

> Pour plus d'informations et pour les inscriptions, contactez notre nouvelle directrice, Mme Isaline Rausis au 079 139 26 77.



Sécurité sur le chemin de l'école



Suite à une évaluation de la Police cantonale et à la demande de l'APE, la commune s'est dotée de coachs pour la traversée de la route cantonale depuis deux ans déjà.

Tous les jours d'école, été comme hiver, et avec une météo capricieuse parfois, Rosabelle Deriaz Landry et Véronique Grin assurent la sécurité de nos chères têtes blondes. Elles ont été formées par notre Police intercommunale et sont rémunérées par la Commune. Idéalement, et pour assurer un bon tournus, il faudrait encore quelques personnes.

Si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à prendre contact avec notre conseiller communal, M. Michel Genoud, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions au 079 298 97 03.

Alors si la sécurité des enfants vous tient à cœur et que vous bénéficiez d'un peu de temps : Engagez-vous, nos enfants comptent sur vous et nous aussi...

Et un grand merci à Mmes Rosabelle Deriaz Landry et Véronique Grin.

*Barbara Panziera,
Conseillère communale*

Acrobaties et mélodies : les écoles font le cirque !



Les 19 et 20 avril derniers, les amis et familles des élèves de l'école de Dorénaz ont eu le plaisir d'assister à un spectacle époustouflant mettant en vedette 125 jeunes artistes âgés de 5 à 12 ans.

Organisé dans le cadre des écoles de Dorénaz, Collonges et Evionnaz, ce spectacle de cirque a été le fruit de seulement quatre demi-journées d'entraînement, démontrant ainsi le talent naturel et la détermination des jeunes participants. Il a également été organisé dans les écoles d'Evion-

naz et de Collonges.

Sous le thème captivant des super-héros en devenir, les enfants ont déployé leurs supers pouvoirs tout au long du spectacle, transportant le public dans un univers magique et enchanteur. Des numéros de trapèze, de jonglage, de pyramides humaines, de magie, de ruban, et même des clowns ont été présentés avec une maîtrise impressionnante, témoignant du travail acharné et de la passion des jeunes artistes.

L'ambiance dans le public était électrique, alors que les spectateurs étaient subjugués par la qualité et la persévérance des jeunes interprètes.

Chaque numéro était accueilli par des applaudissements nourris et des exclamations d'admiration.

Une caractéristique marquante du spectacle était la participation active de tous les élèves. De la chorale aux numéros individuels, chaque participant a contribué à faire de ce spectacle un succès retentissant. Les chants, spécialement créés pour l'occasion et sur le thème du cirque, ont ajouté une dimension émotionnelle. De même, une trentaine de jeunes musiciens des écoles de musique de Dorénaz, Collonges et Evionnaz ont formé une fanfare spéciale pour accompagner les performances, ajoutant une touche d'excitation et de rythme au spectacle.

De plus, les élèves ont eu la chance d'être encadrés et formés par Margaret et Bruno Prin, véritables professionnels du cirque. Leur enseignement, leur patience et leur passion ont été essentiels pour permettre aux enfants de prendre confiance et de donner le meilleur d'eux-mêmes lors des représentations.

La Jeunesse de Dorénaz a également contribué en tenant le bar durant ces deux jours, ajoutant ainsi une ambiance conviviale et festive à l'événement. Enfin, les représen-



tations ont été filmées et photographiées, offrant ainsi la possibilité de conserver une trace de ces exploits inoubliables pour les jeunes artistes et leur public.

En résumé, le spectacle de cirque des écoles a été une expérience inoubliable, alliant talent, créativité, et détermination. Les jeunes artistes ont prouvé qu'avec du travail acharné et de la passion, tout est possible, même dans un laps de temps restreint. Leur performance restera gravée dans les mémoires de ceux qui ont eu la chance d'y assister.

Yasmine Balleys, Vice-présidente

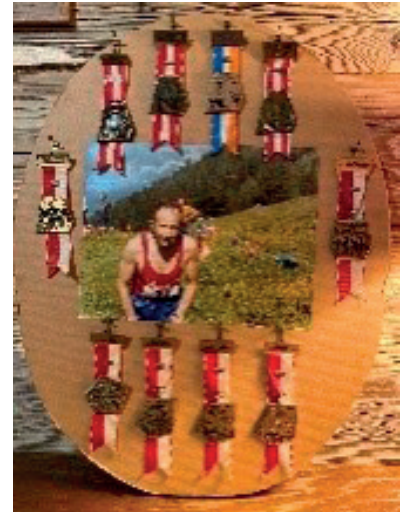
20^e édition du Trophée du Scex Carro

Le 8 juin prochain, le Trophée du Scex Carro fêtera sa 20^e édition (sur 46 ans) sous le thème de la musique, avec des animations le long du parcours. Le trophée a été organisé de 1978 à 1988 puis, après une pause de 26 ans, a repris de 2012 à 2024.

Coureurs, marcheurs, spectateurs, bénévoles, nous vous attendons nombreuses et nombreux lors de cette journée anniversaire, qui se prolongera toute la soirée à la salle de la Rosière.

➤ Vous trouverez toutes les infos et inscription sur www.tropheeduscexcarro.ch

à gauche : l'arrivée à 1'537m
à droite : les médailles de 1978 à 1988



10 ans de la Course de tracteur tondeuse



Le printemps arrive, alors profitez de préparer votre machine pour la course anniversaire du 7 septembre 2024 ! Cette 10^e édition sera pleine de surprises et se terminera par un bal avec l'orchestre MAGIC MEN. « TOI QUI VOULAIS ! TOI QUI VOULAIS TOOOOUUCHEEEERRR » Le Comité de la Course se tient volontiers votre disposition pour vous filer toutes ses astuces (ou presque), si vous êtes intéressés.

➤ Vous trouverez toutes les infos et inscription sur www.coursetondeusesdorenaz.ch

Le Tour du Chablais est passé par Dorénaz



Le Ski-club « La Flèche Bleue » a inauguré la 37^e édition du Tour du Chablais. De belles retrouvailles, car cela faisait longtemps que le Tour n'était pas revenu à Dorénaz. Nous avons organisé la dernière édition en 1996.

Pour marquer la 20^e édition du Trophée du Scex-Carro, le Ski-club « La Flèche Bleue » a décidé de renouveler le défi par une magnifique mise en jambe, sur une boucle allant de Dorénaz jusqu'à Collonges et retour par un itinéraire d'abord roulant puis plus varié de 8960 mètres.



1169 sportifs, dont un grand nombre de coureurs du village, y ont participé.

Nous avons conclu cette journée par les félicitations du Comité d'Organisation du Tour du Chablais pour l'organisation. Un grand merci aux 90 bénévoles qui ont rendu cette journée possible.

Michel Genoud, Conseiller communal en charge de la sécurité

Agenda

1er juin :

Journée des bonnes volontés

8 juin :

Trophée du Scex-Carro

15 juin :

Concert de L'Ensemble d'Outre-Rhône

31 juillet :

Fête Nationale

15 août :

Fête Patronale à Alesse

7 septembre :

Course des tondeuses à gazon

21 septembre :

Fête patronale à Dorénaz

Lotos

22 juin : Ski-Club La Flèche Bleue

29 juin : Fanfare La Villageoise

13 juillet : Ski-Club La Flèche Bleue

20 juillet : Ensemble d'Outre-Rhône

3 août : Fanfare La Villageoise

10 août : Cartel

N'hésitez pas à nous communiquer les dates des manifestations que vous organisez.

Vous trouverez toutes les informations sur notre application et sur notre site internet www.dorenaz.ch



Mérites sportifs et culturels

Merci de nous faire parvenir les noms et prénoms des personnes concernées par les mérites sportifs (1^{er} au niveau valaisan dans une discipline ou dans les 3 premiers sur le plan suisse) ou culturels qui seront décernés le 31 juillet 2024.



Téléchargez la nouvelle application « Dorénaz »



Administration communale
Rue de la Mairie 17
1905 Dorénaz
027 764 16 48 - commune@dorenaz.ch